

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signé par 786 pétitionnaires

Désignation :

Locataires d'habitations à loyer modique du comté de Saint-Maurice

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25% dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé 2,3% leur budget de fonctionnement;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- Conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM);
- Protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM);
- Maintenir les loyers à 25% des revenus des locataires à faible revenu;
- Permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Je certifie que cet extrait est conforme au ~~Règlement~~ et à l'original de la pétition.



Clou de Pinaud

(Signature du député)

11 Novembre 2003
(Date)

Pétition

Pour la protection des HLM

Aux membres de l'Assemblée nationale

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM ;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25 % dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé de 2,3 % leur budget de fonctionnement ;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyens-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale ;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec ;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement ;

Nous, soussigné-e-s, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM) ;
- protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM) ;
- maintenir les loyers à 25 % des revenus des locataires à faible revenu ;
- permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Nom	Adresse	Signature
Pauline Lafleur	1993 app 110	Shawinigan
Diane Fournier	1993 #108 St-Marc	Shaw.
Michelle Lefebvre	821-13 ^e Avenue	Shaw.
Marie-Claire Page	1993 St Marc 106	Shawinigan
Jucile Landrier	1993 St Marc # 101	Shawinigan
Hélène Langlois	710 Ch. Turenne	St. Germain des Laurentides
Yvette Abram	1993 St-Marc #107	Shawinigan
Christelle Dery	1993 St Marc #105	Shawinigan
Laurence Duguay	1993 St Marc #269	Shawinigan
Renee Gauthier	125, 1198 Rue	Shawinigan-Sud
Mme S. Gauthier	720 St Paul	Shawinigan
Caroline Poirier	3813 Bellevue	Shawinigan
Pauline Pilot	2753 Laverne	Shawinigan
Christiane Dubé	3813 Bellevue	Shawinigan
Michael Gauthier	2812 Bellevue	Shawinigan

SVP, remettre cette pétition au plus tard le 28 novembre à votre député-e provincial-e et faire parvenir une copie à la FLHMQ, 1215, rue de la Visitation, local 105, Montréal (Québec) H2L 3B5. Merci.

Pétition initiée par la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec et le FRAPRU.
Pour plus d'informations : 1-800-566-9662.

758

